

OBSERVATOIRE RÉGIONAL ÉNERGIE BIOMASSE ET GAZ À EFFET DE SERRE

30/09/2021

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE VERSION N°1

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

SUIVI DE LA FILIÈRE BIOMASSE THERMIQUE (HORS BOIS PARTICULIER, BIOGAZ ET DÉCHETS URBAINS)



SOMMAIRE

SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

MÉTHODOLOGIE

LEXIQUE

Ce document est élaboré par l'AREC dans le cadre des travaux de l'Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre de Nouvelle-Aquitaine (OREGES).



SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

SOURCES

- Dossiers de financements ADEME et Région Nouvelle-Aquitaine : données administratives et techniques sur le parc de chaufferies biomasse thermique collectives et industrielles (hors bois particulier, biogaz et déchets urbains) ;
- Enquête Annuelle de Consommation d'Énergie dans l'Industrie (EACEI) de l'INSEE pour les établissements de plus de 20 salariés ;
- Informations collectées auprès du réseau des animateurs énergie renouvelable en Nouvelle-Aquitaine.

ÉCHELLE GÉOGRAPHIQUE DE RÉCEPTION DES DONNÉES

Echelle communale (données à l'installation).

FRÉQUENCE DE RÉCEPTION DES DONNÉES

- Données ADEME : tous les semestres ;
- Données région Nouvelle-Aquitaine et réseau des animateurs énergie renouvelable en région : tous les ans ;
- EACEI : tous les ans.

ÉCHELLE GÉOGRAPHIQUE DE DIFFUSION DES DONNÉES DU SUIVI

Echelle intercommunale à régionale.

FRÉQUENCE D'ACTUALISATION DES DONNÉES DU SUIVI

Tous les ans.

VALORISATION DE L'INFORMATION

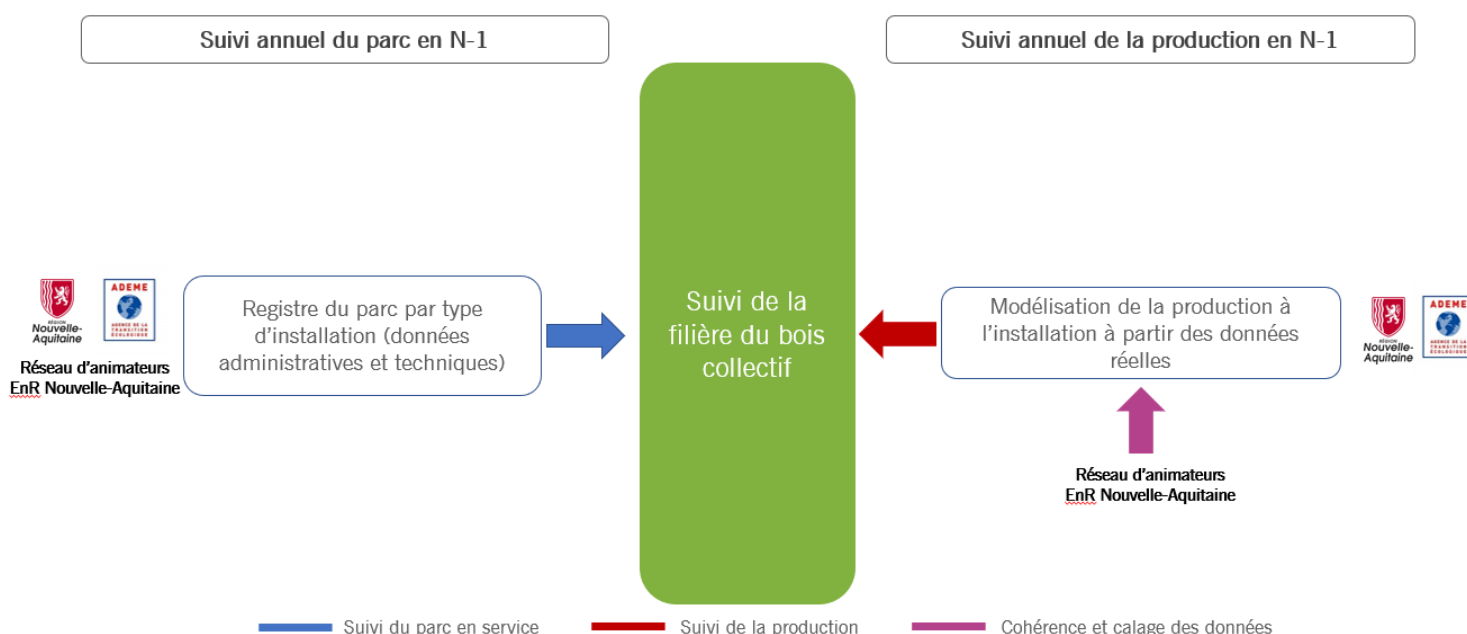
- Site de datavisualisation de l'OREGES AREC Nouvelle-Aquitaine ;
- Publication annuelle « chiffres clés énergie et gaz à effet de serre en Nouvelle-Aquitaine ».



MÉTHODOLOGIE

Le suivi du parc et de la production de la filière biomasse thermique (hors bois particulier, biogaz et déchets urbains) est réalisé depuis le millésime 1990 par l'Observatoire Régional de l'Énergie, de la biomasse et des Gaz à Effet de Serre (OREGES) porté par l'AREC Nouvelle-Aquitaine. Fruit du croisement de plusieurs jeux de données collectés auprès du réseau des animateurs énergie renouvelable, de l'ADEME, de la Région Nouvelle-Aquitaine, cet outil permet le suivi des chaufferies collectives et industrielles des secteurs agricole, tertiaire et industriel utilisant de la biomasse solide (hors déchets) comme combustible.

SYNTHÈSE GRAPHIQUE



DONNÉES ET INDICATEURS PRODUITS

Le suivi annuel de la filière bois collectif réalisé par l'observatoire permet la production d'un grand nombre d'informations à l'échelle de chaque installation en Nouvelle-Aquitaine :

- Données administratives de l'installation ;
- Données techniques : combustible(s), puissance thermique installée, taux d'utilisation des chaudières, puissance électrique, consommation de bois forestier par an, consommation de connexes par an, consommation d'autres combustibles par an...
- Données thermiques détaillées par année, par secteur et par département : nombre de nouvelles installations mises en service (et arrêtées), nombre total d'installations en service, total des puissances thermiques mises en service (et arrêtées), total de la consommation des installations (et arrêtées), puissance thermique cumulée des installations en service, consommation à usage thermique des installations en service ;
- Données de production électrique unitaire pour les installations produisant de l'électricité.



MÉTHODOLOGIE

DISPONIBILITÉ DES DONNÉES ET HISTORIQUE

Les informations sur le suivi de la filière sont disponibles depuis le millésime 1990. L'actualisation des informations se fait, depuis le début du suivi de la filière à partir des envois annuels des bases de données de l'ADEME, de la Région Nouvelle-Aquitaine et des données du réseau des animateurs énergie renouvelable de la région Nouvelle-Aquitaine.

La qualité des données produites a pu évoluer grâce à :

- La remontée de données locales plus précises du fait de l'arrivée de nouveaux animateurs au sein du réseau des animateurs énergie renouvelable ;
- L'accès aux données de l'EACEI depuis le millésime 2015 permettant d'avoir des données de consommations énergétiques individuelles.

Les données historiques des ex-régions Aquitaine et Limousin ont pu être produites à un niveau de précision identique du fait de la disponibilité des données.

SOURCE(S) MOBILISÉ(ES)

Le suivi du parc d'installations de chaufferies biomasse thermique, de la consommation et de la production énergétique de la filière bois collectif se base sur plusieurs jeux de données et enquêtes.

Les trois principales sources de données renseignent sur les données administratives et techniques des installations tout comme sur les données thermiques et de production.

- L'ADEME et la région Nouvelle-Aquitaine : principaux financeurs de ces installations, ils disposent des données techniques, énergétiques et de production théorique sur le parc des installations financées ;
- L'EACEI : données détaillées de consommation énergétique pour les établissements de plus de 20 salariés ;
- Le réseau des animateurs énergie renouvelable en région : données techniques et de fonctionnement des installations.

FRÉQUENCE D'ACTUALISATION DES DONNÉES

L'actualisation des données de suivi du parc se fait chaque année pour l'année en cours. L'actualisation des données de production se fait chaque année pour l'année N-1.

EXPLOITATION ET PRODUCTION DES INFORMATIONS

Le suivi et l'actualisation des données du parc et de la production énergétique des chaufferies biomasse thermique en région est réalisé chaque année, à la réception des bases de données de l'ADEME et de la Région. Ce suivi est consolidé par les données de l'EACEI et des transmissions d'informations de la part des animateurs énergie renouvelable.



Une analyse sur le suivi du parc et ses données techniques est réalisée. Pour chaque nouvelle installation ou modification d'informations d'une installation déjà intégrée, il convient de renseigner les informations techniques détaillées afin de garder un historique à jour du parc.

Pour les informations énergétiques et de production, un travail de vérification de la cohérence de la donnée est réalisé. Ceci se fait par le couplage des données de l'enquête EACEI et des informations partagées par les animateurs énergie renouvelable.

MÉTHODE DE RESTITUTION DE L'INFORMATION

Les informations sont restituées en suivant une méthode d'agrégation des données (bottom-up) : de l'échelle communale à l'échelle régionale.

VALORISATION

Les données issues du suivi de la filière biomasse thermique sont valorisées :

- Dans les bilans produits par l'AREC, aux échelles régionale et départementales ;
- Sur le site de datavisualisation de l'OREGES ;
- Dans les diagnostics territoriaux réalisés en partenariat avec les collectivités locales ;

LEXIQUE

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

INSEE : Enquête Annuelle de Consommation d'Énergie dans l'Industrie



L'Agence Régionale d'Évaluation environnement et Climat (AREC) a pour missions l'observation et le suivi des politiques de transition énergétique et d'économie circulaire en région Nouvelle-Aquitaine. Elle intervient dans les domaines suivants : **énergie** (production et consommation, énergies renouvelables), **émissions de gaz à effet de serre**, **ressources** (biomasse...) et **déchets**.

60 rue Jean-Jaurès
CS 90452
86011 Poitiers Cedex
05 49 30 31 57
info@arec-na.com
www.arec-nouvelleaquitaine.com
[@AREC_NA](https://twitter.com/AREC_NA)